N°712-Année 2025

Le 6 novembre 2025





Sommaire:

- Page 2: Menus de cantine
- Page 3 : Noël des enfants
- Page 4: Téléthon
- Page 5 : Téléthon périscolaire
- Page 6 : Restos du coeur
- Page 7: Informations
- Page 8 à 9 : Associations
- Page 10 : L'Etamine
- Page 11: Petites annonces & divers
- Page 12: Accueil mairie

FLESSELLES

Clé de Contact

231, rue de la Vigne

2 03.22.93.74.67 - **3** : 03.22.93.67.32

Pour nous écrire :

mairie.flesselles@nordnet.fr

Pour visiter notre site internet :
www.mairie-flesselles.fr

Cérémonie du 11 novembre

11 H 00

Appel de la population par sonneries des cloches.

Rassemblement devant la Salle des Fêtes, du Conseil Municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, des Déportés, des Anciens Combattants, de l'Harmonie de Flesselles, des sociétés locales, des Enfants des Ecoles et de la Population

11 H 15

Marche funèbre avec l'Harmonie de Flesselles.

Dépôt de gerbes. Appel aux Morts.

Minute de silence.

Marseillaise

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert aux participants

à la Salle des fêtes



Prochaine parution de la clé de contact le jeudi 20 novembre 2025

Bulletin bimensuel d'informations municipales

MENUS DE CANTINE

Du lundi 10 au vendredi 14 novembre 2025

Lundi 10	Mardi 11	Jeudi 13	Vendredi 14
Carottes et céleri râpé		A définir Burger de veau	Gratin de pennes HVE (blé et pois
façon rémoulade		sauce douce	chiche) sauce crème
Filet de poulet	Férié	au poivre	et emmental
façon blanquette		Pommes de terre	Petit suisse
Riz BIO		dorées	aromatisé
Pomme		Yaourt nature sucré	Clémentine
		BIO	

Du lundi 17 au vendredi 21 novembre 2025

Lundi 17	Mardi 18	Jeudi 20	Vendredi 21
A définir Boulettes au bœuf sauce façon carbonade Flageolets/carottes Liégeois au chocolat	Jambon blanc (issu de viande de porc Label Rouge) et Ketchup Coquillettes BIO Emmental râpé BIO Raisin	Omelette du chef Purée de pommes de terre et potiron Chanteneige BIO Ananas	Macédoine de légumes sauce mayonnaise Filet de colin d'Alaska sauce aurore Semoule BIO Yaourt fermier saveur abricot (Ferme Hernu)

Bon Appétit



NOËL DES ENFANTS



Si tu as entre 3 et
10 ans vient
rejoindre tes héros
à la Salle des Fêtes
Flesselles
le samedi 20
décembre à
14h30
ouverture
des portes à 14h15

Après ce sauvetage nous partagerons un goûter, n'oublies pas de t'inscrire en mairie avant le 24 novembre

Nom(s), prénom(s) et âge du ou des enfants :

<u>Adresse :</u> <u>Téléphone :</u>



TELETHON





Samedi 6 décembre Salle des Fêtes de Flesselles

<u>Dès 8h00</u>

Café

Croissants



Rando

Quads avec Polyméca M. Claeys 06.35.59.26.55 pour inscription



<u>Dès 10h00</u> **Marche** dans le village avec Les Foulées Flesselloises



Repas

proposé à 13€

boisson non comprise

Tartiflette



ou Tripes



ет Tarte normande



Buvette

toute la journée



Crêpes l'après-midi



Démos & Spectacles



15h30<<<



Stands

10h00

Articles de Noë Créations des Ainés

Les enveloppes des Hirondelles 14h00

Atelier maquillages de l'Association des Parents d'Elèves

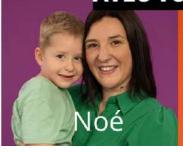
Participation

Le **Périscolaire**avec les bénéfices
de la vente d'objets
fabriqués par les
enfants
Le **ROF** avec les
bénéfices des
crêpes vendues lors

d'un match en novembre

AVEC VOUS, ON FAIT BOUGER LES LIGNES POUR ...

Venez nombreux...









TELETHON PERISCOLAIRE



Nous organisons une vente au profit du Téléthon!

Tous les fonds récoltés seront intégralement reversés pour soutenir la recherche.

T Objets à 3 € - Il y en a pour tous les goûts!

Pour chaque achat, un marque-page fait main vous est offert.

Merci pour votre générosité et votre participation!

Léquipe du périscolaire 😃

RESTOS DU COEUR



Flesselles

La campagne d'hiver 2025-2026

va bientôt commencer.

Pour les inscriptions, vous serez accueillis les **10-12-13-14 novembre** sur RDV.

Merci de prendre contact avec nous au

06 23 57 72 57

ELECTIONS

Vous venez d'emménager dans la commune

Vous avez jusqu'au <u>**04 Février 2026**</u>

Pour vous inscrire sur les listes électorales

Il suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce justificative de domicile et votre carte d'identité

ou faire la démarche en ligne

sur le site Service-Public.fr ou France Connect

Si vous n'effectuez pas cette démarche,

vous ne pourrez pas voter à FLESSELLES en 2026

INFORMATIONS



Liberté Égalité Frateraité

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

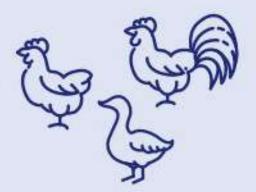
POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE

DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- → confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
- → exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr Arrêté du 24 février 2006 - www.legifrance.gouv.fr

PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière;
- ⇒ protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire

ASSOCIATIONS



| BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE

PDOJO DE VILLERS-BOCAGE RUE DE LA CHAPELLE 80260 VILLERS-BOCAGE

CHALLENGE LUCIE LOUETTE

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

MINI-POUSSINS (2018/19)

9h30-10h: -25 Kg

11h-11h30: +25 Kg

POUSSINS (2016/17)

(b) 13H30-14H: -30 KG

7 15H-15H30: +30 KG

DÉBUT DES COMBATS 30MN APRÈS LES PESÉES

PRESENTATION DE LICENCE / PASSEPORT
COMBAT PAR POULE RESPECTANT
LES RÈGLES DE LA FFJDA













L'ETAMINE



PETITES ANNONCES



Divers



ACCUEIL MAIRIE



Lundi de 9 H à 12 H 00 et de 14 H à 17 H

Mardi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 00

Mercredi de 9 H à 12 H 00 et de 14 H à 17 H

Jeudi de 9 H à 12 et de 14 H à 17 H

Et Vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H 00



MAIRIE DE FLESSELLES - 03.22.93.74.67 — Responsable de publication : Nathalie SUEUR

Vous pouvez envoyer vos annonces ou commentaires par Internet : <u>mairie.flesselles@nordnet.fr</u> ou secretariat-mairieflesselles@nordnet.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

Conditions pour la parution des annonces :

Les annonces doivent être déposées au plus tard le <u>jeudi soir (à 17h00) pour la clé de contact de la semaine suivante.</u> Les annonces sont exclusivement réservées aux habitants de FLESSELLES. Les annonces doivent être claires et lisibles. Au dos de chaque annonce doivent figurer obligatoirement les coordonnées de l'annonceur.